

technique d'Athènes, qui a un but si important en Grèce.

En même temps je crois de mon devoir de signaler à votre Excellence Madame la Duchesse de Plaisance, comme une des personnes qui montrent le plus d'empressement à protéger de toute manière les progrès intellectuels en Grèce. L'école technique d'Athènes doit à sa munificence une grande partie de son matériel et il n'y a que peu de semaines qu'elle lui a encore fait cadeau d'une grande quantité de matériaux et modèles de Dessin, qu'elle s'est plus de destinés spécialement à l'usage des élèves indigents. Il serait peut-être opportun de rendre publiques ses actes de bienfaisance répétés dans la patrie de Madame la Duchesse par un article convenable de quelque journal, ainsi qu'il a eu lieu dans le courrier grec; toutefois je n'ose en faire décidément la proposition et en réfère à la sagesse de votre Excellence, qui a tout égal sera mieux à portée de juger avec connaissance de cause qu'on ne le serait à Athènes.

Dans l'espérance que vous voudrez bien, Monsieur l'Envoyé, en faveur de l'école pardonner à mon importunité, j'ose me signer

De votre Excellence

Athènes le 29/11 Mai 1840.

Le très humble et très obéissant

ΑΚΑΔΗΜΙΑ ΑΘΗΝΩΝ

Capitaine du Génie.

Monsieur l' Envoyé,

L'intérêt du service de Sa Majesté et des progrès de la jeunesse grecque m'encouragent à écrire à votre Excellence ses lignes en y joignant l'humble prière de vouloir bien prendre sous votre bienveillante protection l'institut naissant que j'ai l'honneur de diriger et d'aider à son perfectionnement en facilitant ses communications avec les instituts semblables de la France.

Déjà sous la date du 6^{es} Janvier. a.c. N^o 388. j'avais adressé à la Direction de l'école des arts et métiers à Paris la dont j'ai l'honneur de joindre ici copie conforme, j'en cas que l'original se soit perdu; sans avoir reçu aucune réponse jusqu'aujourd'hui.

Je dois donc presumer, ou que la lettre ne sera pas parvenu à sa destination, ou que la Direction se trouve empêchée, par des raisons qui me sont inconnues, d'y répondre, ou de me faire parvenir les renseignements que j'avais prié de vouloir bien me donner, et qui ne pourront qu'aider à perfectionner l'enseignement et l'administration de l'école technique d'Athènes; tous les avis que de là on voudra bien me transmettre seront, à cet égard, des véritables bienfaits pour elle.

Daignez donc, Monsieur l' Envoyé, contribuer de votre côté, autant que cela sera possible, pour établir des relations intimes avec la Direction de l'école des arts et métiers à Paris, ce qui sera on ne peut plus profitable pour les progrès de l'école.

A son Excellence, Monsieur
Jean Coletti, Envoyé extra-
ordinaire et ministre plénipotentiaire
près la cour de S. M. le roi des Français

AKAΔHMIA
AKAΔHMIA



ΑΘΗΝΑΝ
ΑΘΗΝΑΝ